

**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE**

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 07 FEVRIER 2023

DELIBERATION 2023/003

Objet : Mise en place d'un serveur mutualisé entre la Communauté de Communes de Flandre Intérieure et les communes membres intéressées - Autorisation d'acquisition du serveur

Séance du mardi sept février deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente

Titulaires présents (60) : Francis AMPEN – Antony GAUTIER – Brigitte GALLI – Arnaud DEVILLEZ – Gilles DEVIENNE – Christophe LEGROIS – Marjorie VANDENBERGHE – Serge LACONTE – Régis DONDEYNE – Régis DUQUENOY – Danielle MAMETZ – Marc DEHEELE – Jean-Luc SCHRICKE – Dominique JOLY – Sandrine KEIGNAERT – Antoine VERMEULEN – Caroline LANDTSHEERE – Valentin BELLEVAL – Jean-Pierre BAILLEUL – Bernard DENTENER – Audrey SCHERRIER – Gaël DUHAMEL – Céline SAUZEAU – Philippe GRIMBER – Élise DORMION-ROUSSEZ – Didier TIBERGHEN – Pascal DECOOPMAN – Catherine DEPELCHIN – Samuel BEVER – Dominique WALBROU – Jean-Michel PLAETEVOET – Elizabeth BOULET – Jérôme DARQUES – Nathalie DEBOUDT – Serge OLIVIER – Roger LEMAIRE – Marie SANDRA - Pascal CODRON – Rebecca ELSSENS – Joël VERMEULEN – Jean-Luc DEBERT - Stéphane DIEUSAERT – Christophe DEBREU – Frédéric JUDE – Luc EVERAERE – Bertrand CREPIN – César STORET – Marie-Madeleine CAMPAGNE – Stéphanie FENET - Eddie DEFEVERE – Jean-Pierre BATAILLE – Jean-Luc BARET – Joël DEVOS – Dorothee DEBRUYNE – Virginie DELESTRE – Jean-Paul SALOME – Laurence BARROIS – Emidia KOCH - Christian BELYNCK

Suppléants présents (3) : Bernadette POPELIER par Didier PELISSIER – Philippe MASQUELIER par Paul DE CIECHI – Thierry DEHONDT par Albert PIETERSOONE

Procurations (18) : Gaëlle LEFEVRE à Gilles DEVIENNE – Sophie SPATOLA à Brigitte GALLI – Pierre GRANDGENEVRE à Arnaud DEVILLEZ – Maxime DEPLANCKE à César STORET – Luc VAN INGHELANDT à Régis DONDEYNE – Jacques NUNS à Jérôme DARQUES – Sabrina FLORQUIN-BLONDEL à Gaël DUHAMEL – Florence BRISBART à Audrey SCHERRIER – Michel DUHOO à Elise DORMION-ROUSSEZ – Sophie ANDRE à Bernard DENTENER – Jean-Luc CAPPART à Philippe GRIMBER – Yves DELFOLIE à Serge OLIVIER – Franck MEURILLON à Roger LEMAIRE – Céline INGELAERE à Jean-Pierre BATAILLE – Mark MAZIERES à Dorothee DEBRUYNE – Cindy SCHRAEN à Jean-Paul SALOME – Eric SMAL à Jean-Michel PLAETEVOET – Anne VANPEENE à Emidia KOCH

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 81

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BAILLEUL

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, conformément aux dispositions de l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président

Valentin BELLEVAL


**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE**

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 07 FEVRIER 2023

DELIBERATION 2023/003

Objet : Mise en place d'un serveur mutualisé entre la Communauté de Communes de Flandre Intérieure et les communes membres intéressées - Autorisation d'acquisition du serveur

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 5211-4-2 ;

Vu le Code de la commande publique, notamment son article L. 2113-4 ;

Considérant que la Communauté de Communes de Flandre Intérieure a conclu une convention de mutualisation de services et de moyens avec la Ville d'Hazebrouck afin de bénéficier de l'hébergement du serveur informatique ;

Dans le cadre du renouvellement des serveurs de la Ville de Bailleul et de la Ville d'Hazebrouck, une réflexion intercommunale a été engagée afin de mettre en place un serveur mutualisé, ouvert aux communes de Flandre Intérieure et à la CCFI ;

Ce projet de serveur mutualisé nécessitera la mise en place d'un service commun pour sa gestion (maintenances, sauvegardes) et la mise en commun des charges d'énergies et d'investissement ;

Considérant que ce projet de serveur mutualisé peut faire l'objet d'un subventionnement par le FEDER ;

Considérant la présentation effectuée en Commission Mutualisation le 19 janvier 2023 ;

Il vous est proposé :

- de valider le principe d'un serveur mutualisé ouvert aux communes membres de la CCFI et aux syndicats mixtes du territoire,
- d'autoriser le Président ou son représentant à acquérir le serveur auprès de la centrale d'achat Cap'Oise Hauts-de-France,
- d'autoriser le Président ou son représentant à solliciter la Région Hauts-de-France pour l'attribution de subvention au titre du FEDER,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à la présente délibération et de solliciter le cas échéant, d'autres partenaires pour le subventionnement du projet.

Vote :

Pour : 81

Contre : 0

Abstention : 0

ADOpte A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 07 février 2023,
Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Valentin BELLEVAL

